Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 26 (1969)

Heft: 1

Artikel: La formation des entraîneurs en Suisse

Autor: Schilling, Guido

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-997331

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La formation des entraîneurs en Suisse

par Guido Schilling

Chaque fédération sportive doit pouvoir exiger de ses entraîneurs d'élite qu'ils soient versés dans toutes les questions touchant la technique et la biologie sportive et qu'ils soient également en mesure de planifier, d'organiser et de coordonner, en un mot: de diriger. Ces connaissances peuvent s'acquérir par l'expérience acquise au cours des années. On ne saurait certes dénier que le travail de l'entraîneur repose jusqu'à un certain point sur l'expérience. Cependant, il s'avère de plus en plus que la seule expérience ne suffit plus pour pouvoir répondre aux exigences que le sport d'élite impose aujourd'hui aux entraîneurs.
La qualité et le savoir des cadres dirigeants sont pour une large part les facteurs qui permettent de déterminer si le sport d'élite suisse a encore son mot à dire dans les confrontations internationales. Il s'ensuit que le problème de la formation des entraîneurs et de l'aide aux fédérations pour l'engagement d'entraîneurs qualifiés constitue l'une des préoccupations majeures du Comité national pour le sport d'élite. La commission d'experts, ressort 3 du CNSE, avait pour tâche d'étudier l'ensemble des questions ayant trait à la formation et à l'engagement d'entraîneurs. Au cours d'entretiens avec l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport Macolin, ainsi qu'avec les associations de gymnastique et de sport intéressées, les besoins, les problèmes et les possibilités touchant la formation d'entraîneurs en Suisse furent examinés et mis au clair.
On procéda d'autre part à l'étude de programmes d'instruction d'écoles d'entraîneurs étrangers susceptibles de se charger de l'enseignement dans certains domaines particuliers.

Ces travaux préparatoires ont permis de dégager les principes ci-après:

1. Nous ne disposons actuellement que d'une poignée d'entraîneurs exerçant leur activité à plein temps — et rétribués en conséquence — dans les associations suisses de gymnastique et de sport. Les fédérations sont cependant persuadées de la nécessité d'engager des entraîneurs professionnels.

2. Tout comme une autre profession, le métier d'entraîneur exige une formation systématique. Dans chaque fédération sportive, il faudrait pouvoir faire instruire deux à trois personnalités capables pour en faire des entraîneurs professionnels compétents, dont on pourrait disposer pour leur confier la direction des équipes nationales et la formation de la relève pour les cadres. (Dans les catégories de sport populaire, telles que le hockey sur glace et le football, on désirerait également pouvoir offrir aux entraîneurs des clubs de la catégorie supérieure la possibilité d'acquérir une formation approfondie!).

3. Pour la profession d'entraîneur peuvent entrer en considération des moniteurs de gymnastique qualifiés, des professeurs de sport spécialisés ou des moniteurs formés au sein des fédérations (instructeurs, entraîneurs). La sélection des candidats aux cours d'entraîneurs doit être opérée par les fédérations en collaboration avec le CNSE. Ces candidats devront répondre à certaines conditions d'admission.

Construction systématique

4. La formation d'entraîneur constituant une préparation à la pratique d'une profession, cette préparation doit être faite soigneusement (durée de la formation environ une année et demie). Les programmes des cours devront être adaptés au niveau d'instruction différent des élèves-entraîneurs, ainsi qu'à leurs aptitudes sportives spécifiques. La possibilité en est donnée par la méthode d'enseignement dite «La boîte à construction». Le candidat ne s'inscrit que pour les cours dont il ne peut justifier la connaissance de la matière enseignée.
En principe, il est prévu un programme d'enseignement en trois parties:

   a) Enseignement de base pour la biologie sportive, la direction et l'organisation dans la catégorie de sport correspondante;
   b) Formation pratique;
   c) Enseignement supérieur en biologie sportive, dans le sport d'élite, direction et organisation d'équipes nationales, problèmes techniques et tactiques de la catégorie de sport correspondante.

   Outre ces connaissances nécessaires touchant sa spécialité sportive (technique, tactique et condition physique), des connaissances en biologie et en médecine, en psychologie et en matière d'organisation, le futur entraîneur reçoit également des leçons de langues (allemand, français et éventuellement anglais).

5. La matière enseignée est donnée sous forme de leçons à domicile, d'exercices pratiques, de cours et de séminaires. Pour la formation sportive spéciale de même que pour les exercices pratiques, des séjours à l'étranger sont prévus, alors que les cours théoriques et les séminaires auront lieu principalement à Macolin, à l'EFGS. Afin de pouvoir travailler de la manière la plus profitable, il sera fait usage, à côté de l'enseignement verbal et de l'étude de la littérature, de moyens d'enseignement auxiliaires modernes (leçons écrites, méthodes audio-visuelles, enseignement programmé).

6. Après avoir suivi les cours, effectué les exercices prescrits et subi les examens avec succès, le candidat recevra un diplôme d'entraîneur. L'entraîneur diplômé entre dès lors au service de la fédération et du CNSE, sur la base d'un contrat d'engagement régulier dans lequel sont fixées les prestations sociales (assurances, caisse de retraite), durée de l'engagement, etc. Un cahier des charges définit les tâches et les compétences de l'entraîneur.

7. Afin de permettre à tous les candidats qualifiés — et non seulement à ceux d'entre eux qui en ont les moyens matériels — d'acquérir cette seconde formation professionnelle, les questions financières devront être traitées avec une certaine libéralité (frais de formation, libération de l'emploi, dépenses diverses). Il va sans

dire qu'il ne peut être question de dédommager les entraîneurs professionnels avec des traitements de «fantaisie», cependant leur salaire devra tout de même atteindre un montant attrayant. Les frais d'instruction seront pris en charge par le CNSE, les frais d'engagement seront répartis entre les fédérations et le CNSE.

8. Il sera créé un règlement d'entraîneurs fixant dans les détails les conditions de formation et de travail, les droits et les devoirs de l'entraîneur professionnel. Ce règlement servira de base pour l'élaboration des contrats d'engagement.

9. S'il nous est possible de continuer à respecter le «tableau de marche» fixé, le premier cours d'instruction pour entraîneurs pourra commencer au mois d'avril de l'an prochain. Nous comptons sur une participation de dix à quinze candidats provenant de cinq à huit catégories de sport.

10. La responsabilité pour l'organisation et l'exécution des cours pour entraîneurs incombe au Comité national pour le sport d'élite et à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

L'éducation est la tâche la plus grande et la plus difficile qui puisse être confiée à un homme.

E. Kant

Développer dans l'individu toute la perception dont il est susceptible, est le but de l'éducation.

E. Kant

Suite de la page 14

Ces 15 danses sont diverses valses, tangos, blues, fox-trott et danses rapides telles que le Kilian, le paso doble, etc...
Elles ont été créées par de grands champions de patinage: les pas ont été prévus pour tel ou tel endroit; ne vous étonnez pas si vous entendez ces mots: «Je te dis que le choctaw se trouve après la promenade partie du coin, à peu près au tiers de la piste, sur un dedans qui nous ramène sur l'axe longitudinal...»
Ainsi, à chaque tour ou demi-tour de danse, tous les pas doivent se retrouver au même endroit, répartis qu'ils sont sur 1800 m²! Il faut donc une précision de dessin constante alliée à un ensemble le plus parfait possible; donc, à nouveau, il a fallu travailler cet ensemble: la dame doit avoir même poussée que l'homme et, difficulté de plus, dans la majorité des danses, les pas de l'homme et de la femme, bien que se complétant, sont entièrement différents: généralement la partenaire va en arrière quand le partenaire patine en avant et vice-versa.
S'ajoutent quantités de tracasseries: parallélisme des épaules, immobilité du haut du corps, position des bras, mobilité des hanches, flexion du genou, jeux de chevilles pour influencer la carre... et conservation du sourire. En fait, à chaque instant, dix détails doivent se combiner pour donner l'ensemble et une impression de facilité. Que d'heures de travail de finition en perspective!
Vous direz: ouf! C'est quinze danses et c'est tout! Quelle erreur. Passons au libre; comme je l'ai dit plus haut, il est basé sur des rythmes modernes. Premier souci: les trouver. Ce seront 4, 5 heures passées à la recherche des disques nécessaires. Puis 7 ou 8 heures consacrées au choix des passages adéquats; alors: magnétophone et, allègrement, on coupe, on recommence les coupures jusqu'à ce qu'elles soient nettes et que 3 minutes et demie de musique (4 ou 5 alliages) soient impeccablement mixées.
Puis il faut monter le disque sur la glace: on se casse alors la tête à la recherche de pas divers, d'enchaînements de difficultés, de mouvements de bras qui correspondent à la musique. A nouveau, musique et pas doivent faire un tout. Que de peine jusqu'au jour où on se sera le plus possible approché de la perfection. Il faut épier chaque mesure de la musique, chercher ce qu'elle évoque et le transcrire en gestes, pas, lifts ou petites pirouettes.
De plus, un règlement draconien régit tout notre travail. Pas de pirouettes de plus de trois tours, pas de sauts de plus d'un demi-tour, pas de sauts faits simultanément, pas de séparations outrepassant trois mesures, et j'en passe! Et tout n'est pas dit, car vient d'être imposée aux participants aux championnats internationaux la création d'une nouvelle danse, le rythme étant à choix, danse dite danse imposée à schéma libre, soit danse «Freispürenbild».
Un tracas de plus pour le couple de danseurs: musique, pas, diversité, innovations, charme, ensemble, que de choses à allier à une grande résistance physique.
Mais avec combien de plaisir le patineur le ferait si on lui accordait les possibilités suffisantes pour un travail dans de bonnes conditions. Car, chaque année, les difficultés vont croissant: le niveau international requiert de plus en plus de qualités. Mais comment acquérir ce minimum d'exigences si les patinoires ne veulent pas accorder les possibilités nécessaires pour ne pas dire impératives qui sont requises pour la préparation de bons représentants suisses sur le plan international? Le patinage est et a toujours été le parent pauvre des autres sports, alors que le public lui fait à chaque occasion un accueil chaleureux (telle l'affluence aux championnats du monde de Genève ou au temps passé par tout les téléspectateurs devant le petit écran lors de retransmissions de championnats internationaux).
Ne serait-il donc pas possible de réaliser enfin la qualité du patinage, qui, autant qu'un sport, est un art?
Mais on se heurte souvent à une incompréhension chronique des directeurs de patinoires pour lesquels, semble-t-il, le patinage ne rapporte pas assez.
C'est cependant à ce prix que pourra aboutir et atteindre son juste niveau le patinage artistique suisse et à ce prix aussi que la Suisse retrouvera dans ce domaine la place qu'elle a eue dans les années passées.